

conjoncture

23

TOURISME

Août 2019

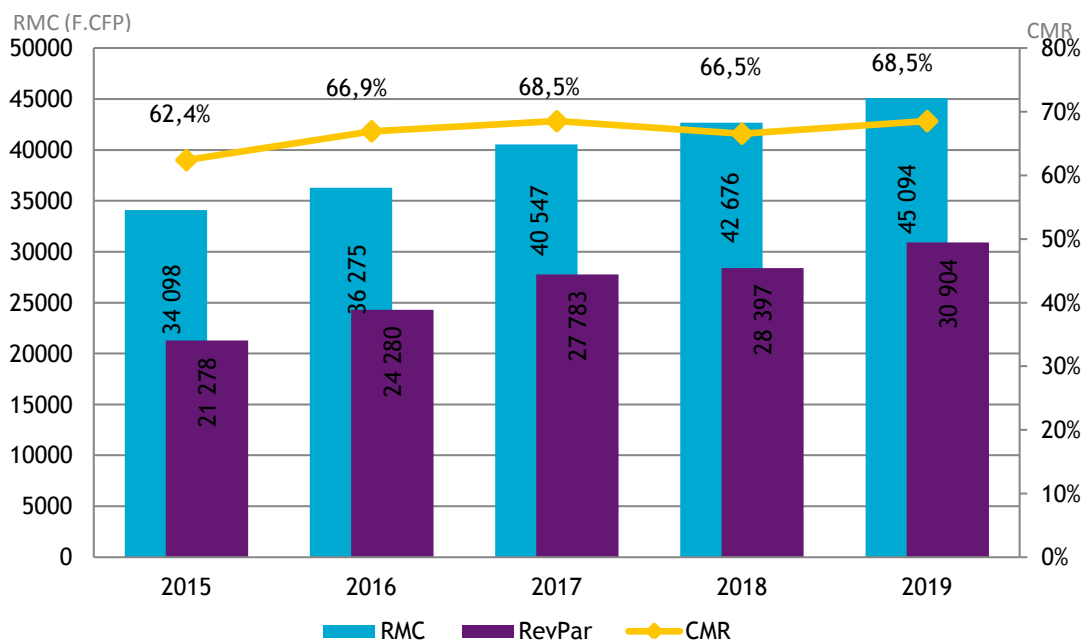
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En août 2019, le nombre de chambres offertes diminue de 1,7 % suite au reclassement de certains hôtels dans une autre gamme d'hébergement (reclassement en motels) et à la fermeture pour travaux d'autres structures. Ces établissements représentaient 1 500 chambres vendues dans les hôtels internationaux en août 2018. En conséquence, les ventes baissent de 3 % en août 2019, soit 2 000 chambres vendues de moins par rapport à août 2018, toutefois, le niveau des ventes correspond au deuxième plus haut résultat observé sur les dix dernières années.

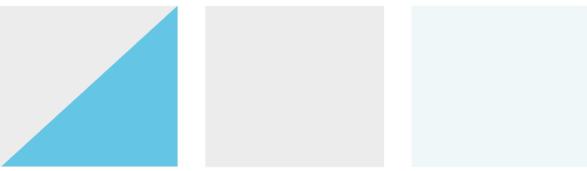
L'ensemble des indicateurs de gestion diminuent avec un coefficient moyen de remplissage (CMR) à 81 % en baisse de 1,1 point. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) recule de 7 % à 48 500 F. CFP, suite à une baisse des prix dans les hôtels qui ont les RMC les plus élevés. Le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) diminue de 8 % à 39 300 F. CFP.

En cumul depuis le début de l'année, le CMR s'établit à 68,5 % en hausse de 2 points par rapport l'année précédente.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

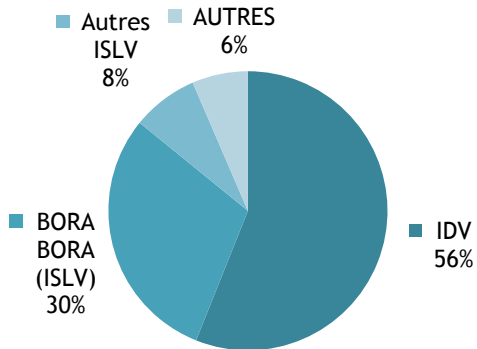


INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

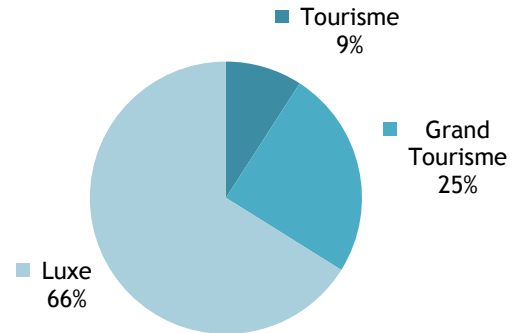


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 76 419 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



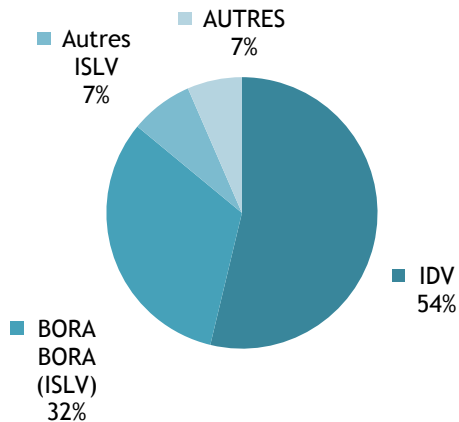
RÉPARTITION PAR CLASSE



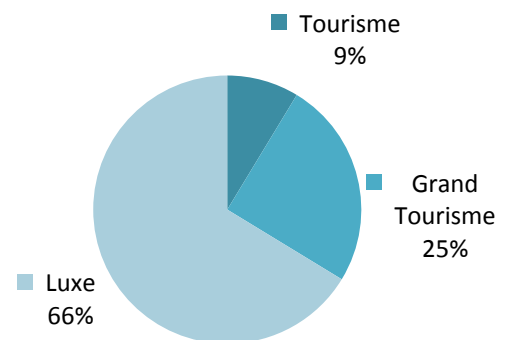
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 63 950 CHAMBRES LOUÉES

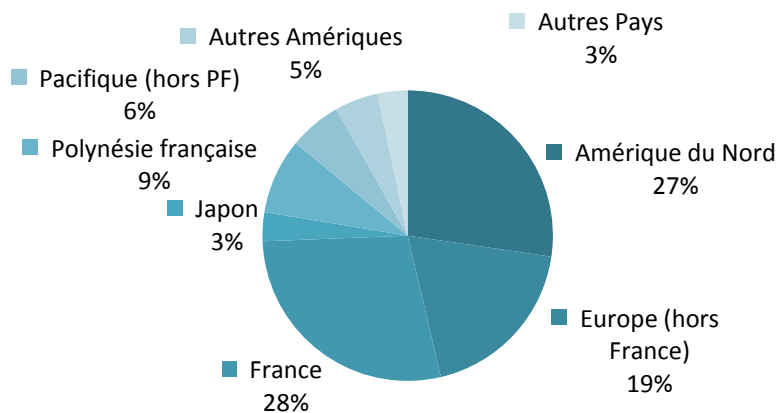
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

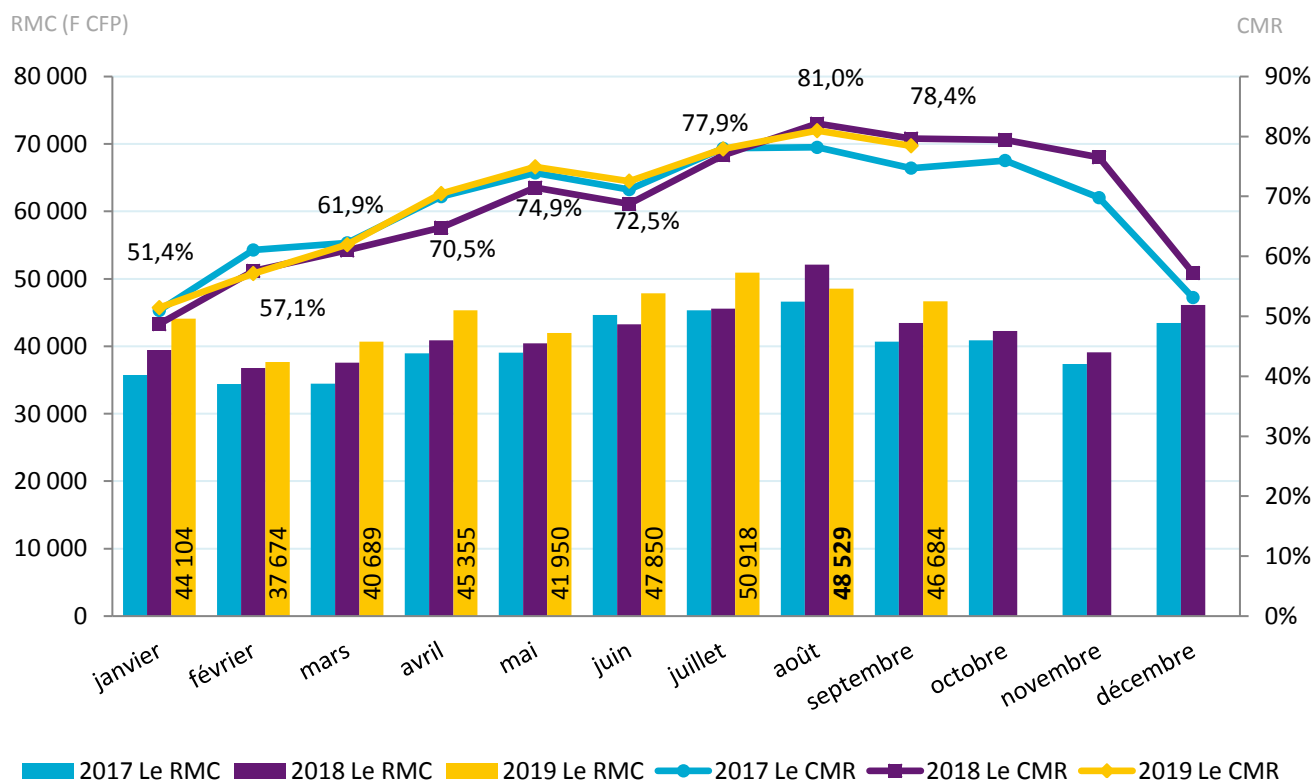
RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		SEPT-18	JUIN-19	JUIL-19	AOÛT-19	SEPT-19	VARIATION 2019/2018
		Unité: nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		33 957	31 315	34 560	35 305	32 456	-4,4%
	Tourisme	6 240	4 162	4 711	4 556	4 676	-25,1%
	Grand Tourisme	8 910	8 112	9 079	9 300	9 135	2,5%
	Luxe	18 807	19 041	20 770	21 449	18 645	-0,9%
ISLV		23 886	21 712	23 435	24 598	23 613	-1,1%
	Tourisme	506	376	371	454	527	4,2%
	Grand Tourisme	5 273	4 463	4 384	4 739	4 543	-13,8%
	Luxe	18 107	16 873	18 680	19 405	18 543	2,4%
AUTRES Subdivisions		3 825	2 626	3 509	4 047	3 874	1,3%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 377	791	1 121	1 358	1 322	-4,0%
	Luxe	2 448	1 835	2 388	2 689	2 552	4,2%
TOTAL		61 668	55 653	61 504	63 950	59 943	-2,8%
	TOTAL Tourisme	6 746	4 538	5 082	5 010	5 203	-22,9%
	TOTAL Grand Tourisme	15 560	13 366	14 584	15 397	15 000	-3,6%
	TOTAL Luxe	39 362	37 749	41 838	43 543	39 740	1,0%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

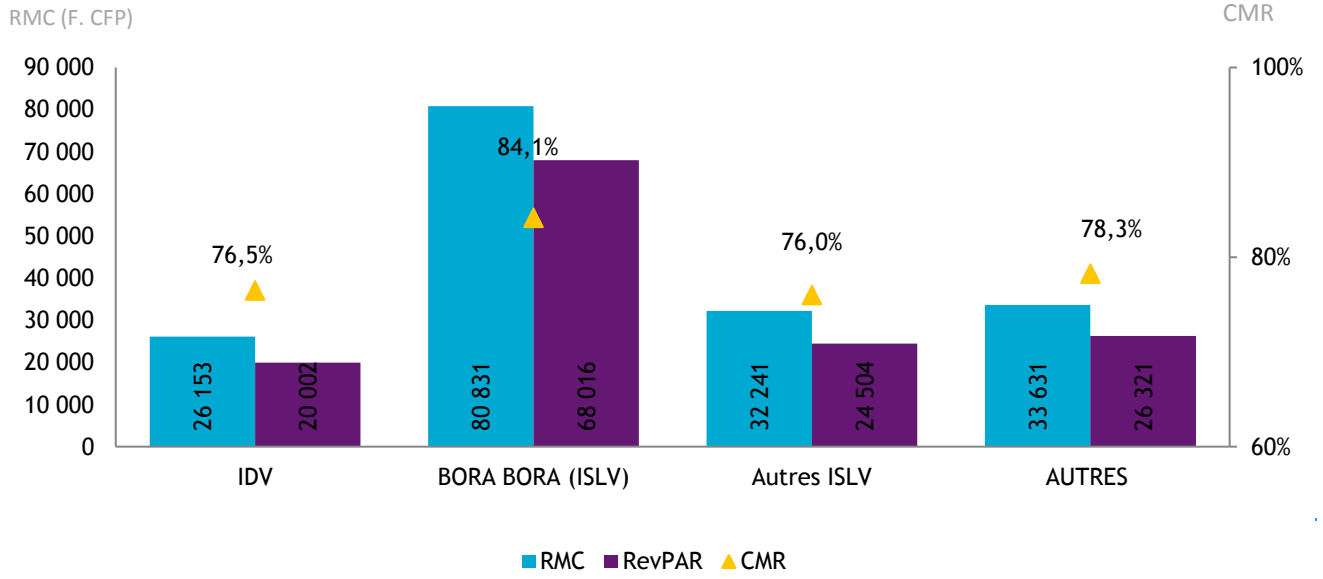
INDICATEURS DE GESTION D'AOÛT 2019

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : **46 684 F. CFP**Revenu moyen par chambre disponible : **36 619 F. CFP**Coefficient moyen de remplissage : **78,4%**

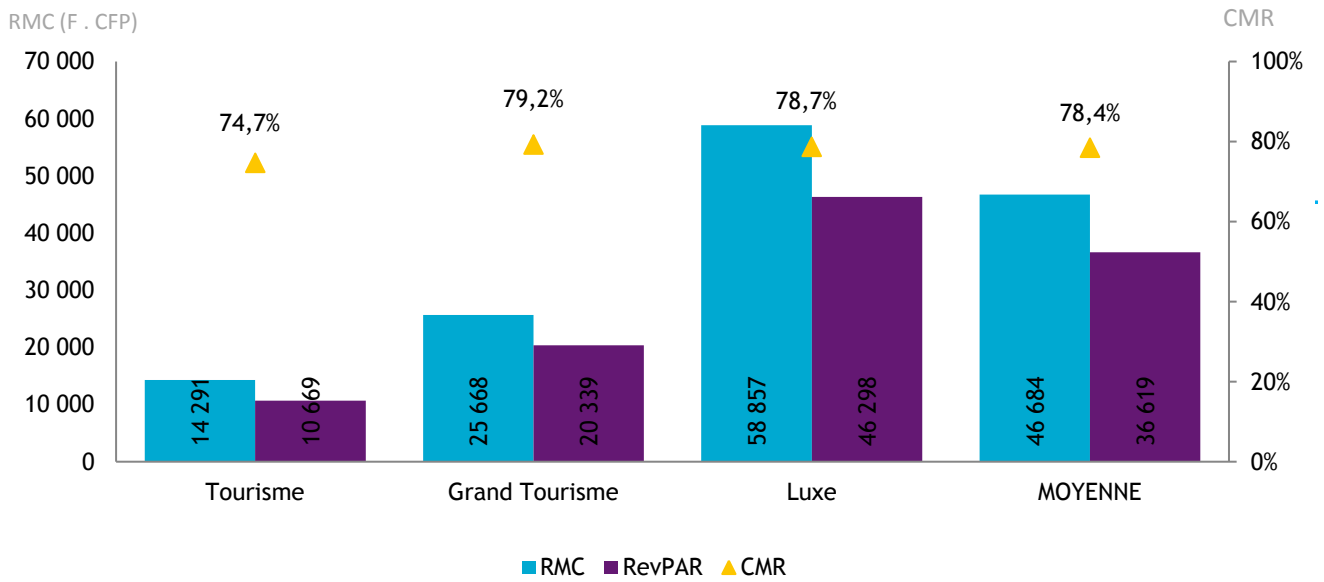
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.